

Fiche d'identification du véhicule

A conserver chez vous.

Complétez en lettres capitales et barrez la (les) mention(s) inutile(s)

I- DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES AU PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE

1. Nom Prénom

2. Domicile légal: rue n° bte
code postal commune

3. N° de téléphone: privé: professionnel:

4. Êtes-vous le premier propriétaire de la voiture? oui | non

5. Le véhicule est immatriculé depuis le: sous le numéro:

6. Assurance: Société:
Numéro de police

Nom du contractant:

Adresse du contractant: rue n° bte
code postal commune

Courtier:

Assurance vol: oui | non

II- RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LE VÉHICULE

1. Genre: voiture | camionnette | camion | autre:

2. Marque type: modèle:

3. Carburant: diesel | essence | gaz | autre:
Marque installation LPG: N° déclencheur: N° réservoir:

4. Couleur de la carrosserie:

5. Garniture des sièges: tissu | cuir | simili
couleur:

6. Nombre de portes: 2 | 3 | 4 | 5

7. Cylindrée: cc

8. Numéro de châssis:

Véhicule retrouvé - Bon à savoir!

- ▶ De nombreux véhicules sont retrouvés près de l'endroit où ils ont été volés : ce serait donc une bonne idée de faire un tour aux environs de l'endroit du vol.
- ▶ Si vous retrouvez vous-même votre véhicule, avertissez aussitôt la Police et ne touchez pas au véhicule afin de ne pas effacer d'éventuelles traces.
- ▶ N'oubliez jamais d'avertir les services de Police et votre assureur que votre véhicule a été retrouvé. Ainsi, vous éviterez que votre véhicule reste signalé volé et vous vous épargnerez des ennuis lors d'un éventuel contrôle de Police.

Comment éviter les discussions avec les compagnies d'assurances?

Encore une bonne raison de suivre les conseils de prévention.

Très souvent, les compagnies d'assurances ne couvrent pas le vol dans les cas suivants :

- ▶ Vous n'avez pas arrêté le moteur de votre voiture, vous n'avez pas retiré la clé de contact ou vous n'avez pas fermé votre voiture à clé (*même si ce n'était que pour aller acheter du pain ou le journal et que vous étiez à quelques mètres de votre voiture*).
- ▶ Vous avez mis la clé de contact dans un endroit visible ou accessible au public (*par ex. sur la table ou dans la poche de votre manteau que vous avez déposé au vestiaire d'un restaurant*).
- ▶ Vous avez laissé les clés de réserve dans votre voiture (*dans la boîte à gants ou dans vos bagages*).
- ▶ Vous n'avez pas fermé les fenêtres (*ou le toit ouvrant*) de votre voiture ou de votre habitation.

Plan de Prévention

Rue Lonhienne 14
4000 Liège
Tél. 04 238 50 00
Fax 04 232 13 54
plandeprevention@liege.be



MIEUX VAUT PRÉVENIR ENSEMBLE
VILLE DE LIÈGE

**Vous êtes venu en voiture.
Vous n'aimeriez pas
rentrer à pied !**



Les voitures se volent. Protégeons-les des voleurs

MIEUX VAUT PRÉVENIR ENSEMBLE
VILLE DE LIÈGE

**Videz votre voiture
ou un autre pourrait s'en charger**



Les voleurs n'ont souvent besoin que de quelques secondes pour repérer les objets et documents laissés dans un véhicule. Des vitres sont parfois brisées pour un parapluie, un sac vide et 50 cents d'euros.

Lutter contre le vol de votre voiture, c'est : «Y penser tous les jours - c'est facile»

Les voleurs de véhicule travaillent de plus en plus de manière organisée et réussissent en quelques secondes, à faire disparaître votre bien vers une destination lointaine. A votre niveau déjà, de nombreuses mesures peuvent être prises pour rendre la vie «difficile» aux voleurs. Certains lieux, certaines marques de voitures, certaines heures sont plus ciblées par les voleurs MAIS c'est VOUS qui, en grande partie, déterminez les risques.



Aussi soyez conscient que tout peut devenir une tentation pour le voleur

- ▶ Ventouse GPS et même la marque laissée par celle-ci.
- ▶ Sac de sport.
- ▶ Boîtier de CD.
- ▶ Paquet de cigarettes.
- ▶ Paquet de chewing-gum.
- ▶ Pain, boîte d'œufs, fruits,...
- ▶ Trousseau de clés, télécommande de garage.

De même, si le modèle de votre véhicule permet la visibilité du coffre et que celui-ci est vide, n'hésitez pas à le montrer.



Vol dans voiture

- ▶ Ne laissez aucun objet (*sac à main, gsm, lunettes de soleil, portefeuille, appareil photo, ...*) dans votre véhicule en stationnement.
- ▶ Tous les objets que vous ne pourrez pas prendre avec vous seront placés de manière discrète dans votre coffre. N'attendez pas d'être sur votre aire de stationnement pour cacher votre portable dans le coffre arrière. Faites-le à l'abri des regards indiscrets.
- ▶ Optez pour un poste de radio dont vous pouvez retirer la face avant et prenez-la toujours avec vous. Ne cachez jamais votre poste de radio sous un siège ou dans la boîte à gants.
- ▶ Ne laissez pas les documents de bord dans le véhicule. Dans la mesure du possible, laissez votre boîte à gants ouverte.
- ▶ Quand vous roulez, ne laissez pas de sac à main sur le siège passager, mettez-le plutôt entre les sièges ou dans le coffre.

Vol de voiture

- ▶ Évitez de garer votre véhicule dans un endroit sombre ou isolé. Si vous êtes à la maison, placez toujours votre véhicule dans le garage.
- ▶ Tournez les roues en direction du trottoir et bloquez la direction.
- ▶ Fermez toutes les portes et les fenêtres ainsi que votre coffre et le toit ouvrant même si vous quittez votre véhicule pour un bref instant.
- ▶ Ne laissez jamais les clés sur le contact de votre voiture même pour un court moment. De même, ne cachez jamais une clé de réserve en dessous d'un siège, par exemple.
- ▶ Si votre voiture est équipée d'un système d'alarme ou antivol, activez-le. Quand vous roulez en ville, verrouillez vos portières. Vous éviterez que quelqu'un pénètre dans votre véhicule lors d'un arrêt.
- ▶ Anticipez tout problème en remplissant la fiche d'identification ci-jointe et conservez-la à votre domicile.

Et la technique!

Il existe des dispositifs multiples afin de sécuriser davantage votre véhicule : cannes bloque-volant, bloque-pédale, systèmes électroniques plus sophistiqués, système anti-carjacking. Faire graver votre numéro de châssis sur vos vitres est également un plus. Parlez-en à votre garagiste ou au "conseiller en prévention vol" de votre commune : CAP Sécurité, Plan de prévention de la Ville de Liège au 04/238.50.16.

Car-jacking : Une seule chose à retenir!

Une vie a plus de valeur qu'une voiture!
Dans tous les cas envisageables, ne défendez jamais votre véhicule au péril de votre vie et ne tentez pas de faire peur aux voleurs.
Le plus rapidement possible, prévenez le service d'urgence de la Police au 101.

Et pourtant, c'est arrivé! Que dois-je faire?

- ▶ Si vous êtes victime du vol de votre véhicule ou d'un vol dans votre véhicule, prenez note de l'heure et de l'endroit où vous l'avez constaté.
- ▶ Renseignez-vous dans le voisinage pour savoir si personne n'a rien remarqué d'anormal.
- ▶ Rendez-vous le plus rapidement possible à la Police pour y déposer plainte muni de la fiche d'identification du véhicule dûment remplie. Contrôlez au besoin ce qui aurait été dérobé.
- ▶ Si vous êtes assuré, il faut informer immédiatement votre compagnie d'assurances pour ne pas perdre vos droits au dédommagement.
- ▶ Si le vol a été commis à l'étranger, faites d'abord votre déclaration aux autorités locales et dès votre retour aux services de Police belges .

Fiche d'identification du véhicule

A conserver chez vous.

Complétez en lettres capitales et barrez la (les) mention(s) inutile(s)

III- ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE

1. Installation hi-fi: oui | non

Radio | radiocassette | CD

Marque: _____ type: _____

Numéro de série: _____

Antenne: avant | arrière | toit | dans la vitre

2. Mobilophone - GSM: oui | non

Marque: _____ type: _____

Numéro de série (imei): _____

Numéro de téléphone: _____

3. Spoiler: oui | non

4. Toit ouvrant: oui | non

5. Vitres teintées: oui | non

6. Jantes spéciales: oui | non

7. Attache-remorque: oui | non

8. Pneus larges: oui | non

9. Verrouillage central: oui | non

10. Système antivol: oui | non

11. Autres: _____

IV- AUTRES CARACTÉRISTIQUES SPÉCIFIQUES

1. Gravure des vitres: oui | non

Le: _____ Par: _____

Numéro de gravure: **B** ou: _____

2. Divers: _____
